

La hiérarchie des documents dans un marché public

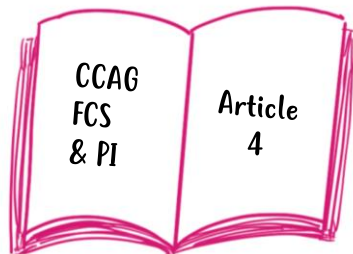
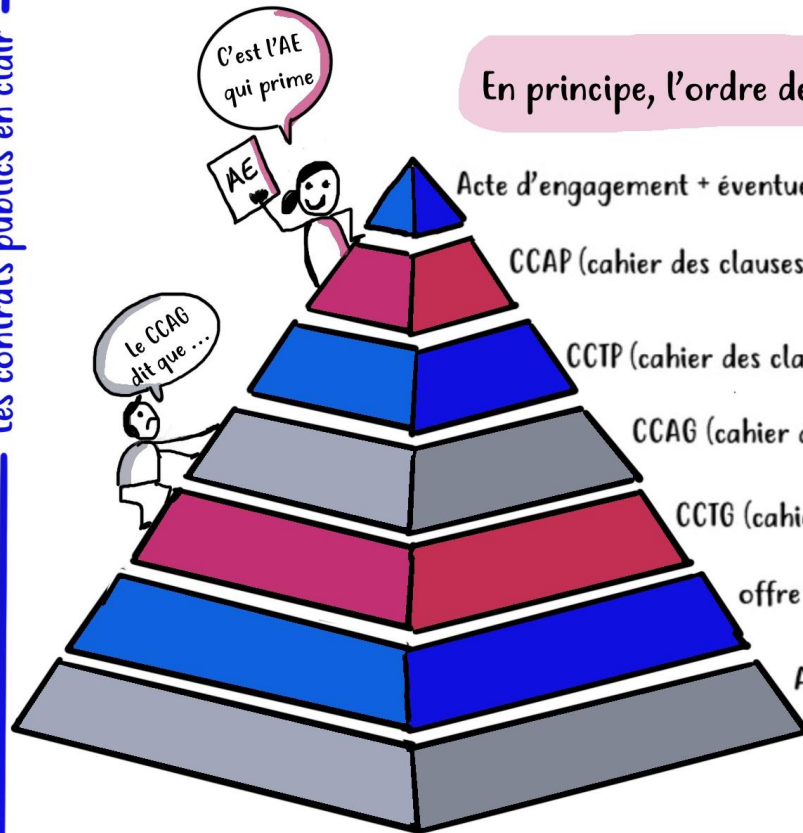
Prestations de fournitures courantes et de services (FCS) et prestations intellectuelles (PI)

En principe, l'ordre de priorité est le suivant

Si l'acheteur a décidé d'appliquer le CCAG FCS ou PI et l'a indiqué dans son marché (en général, dans le CCAP)

A quoi sert cet ordre de priorité ?

Il sert à interpréter le marché si des documents comportent des mentions contradictoires.



Attention : le marché peut prévoir un ordre de priorité différent

C'est en principe, le CCAP qui précise la hiérarchie des documents

